



«Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact»

Certification visée

La formation prépare à la certification détenue par Manitude, enregistrée le 27/10/2025 sous le numéro RS7336 au Répertoire Spécifique de France

Compétences. Lien vers France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7336/>

Durée

14 heures sur 2 journées de formation

Modalité d'organisation

100% Présentiel

L'intervenant(e)

Fanny CORROYER

Quelques mots sur notre intervenant(e)

Fanny CORROYER est formatrice professionnelle et consultante en ingénierie de formation. Elle accompagne depuis plusieurs années des professionnels, des managers et des entrepreneurs dans le développement de leurs compétences en communication orale et en prise de parole en public.

Son expertise repose sur une expérience de terrain dans l'animation de groupes, la conduite de réunions, la présentation de projets et l'accompagnement de professionnels amenés à s'exprimer devant un public dans leur activité quotidienne. Elle mobilise des méthodes pédagogiques actives favorisant l'entraînement, la mise en situation et le retour d'expérience, afin de permettre aux participants de renforcer leur aisance à l'oral, de structurer leurs interventions et de transmettre leurs messages avec impact.

Habituée aux dispositifs certifiants et aux évaluations en situation professionnelle, elle prépare les participants à réaliser des prises de parole claires, structurées et convaincantes, en lien direct avec les exigences de leur environnement professionnel. Son approche vise à développer à la fois la confiance, la maîtrise des techniques de communication et l'efficacité des interventions orales.

Compétences visées

- **Préparer sa prise de parole en public, en identifiant les objectifs visés et en structurant un plan détaillé et logique de son discours**
- **Initier une prise de parole en public, en utilisant une accroche impactante, en introduisant clairement le sujet et les objectifs de l'intervention**
- **Dynamiser sa prise de parole en public en mobilisant des techniques de communication verbale et non verbale variées en fonction des messages transmis et de l'environnement, et en illustrant ses propos par l'utilisation de techniques créatives et percutantes**
- **Gérer les interventions imprévues du public (questions, objections, dérangements, etc.), via les techniques d'écoute active**
- **Conclure sa prise de parole en public de façon marquante, en rappelant les**



	• messages clés et en utilisant une technique d’ancrage positif adaptée à • l’ensemble des interlocuteurs
Public visé	La formation certifiante s’adresse aux professionnels amenés à prendre la parole en public de façon impactante en situation professionnelle, que ce soit pour un réunion, une soutenance, une présentation, un discours, une conférence, etc. ou à tout instant de la vie professionnelle où il est demandé de prendre la parole avec impact devant un public
prérequis	Être amené à réaliser des prises de parole en public impactantes dans son contexte professionnel. Justifier d’une expérience professionnelle d’un an minimum dans un poste dans lequel le candidat est amené à communiquer quotidiennement à l’oral avec des acteurs internes et/ou externes (collaborateurs, clients, commanditaires, partenaires...)
Moyens pédagogiques	La formation est organisée en présentiel, sous forme d’ateliers interactifs favorisant l’apprentissage par la pratique. Elle alterne apports méthodologiques, exercices pratiques, mises en situation et simulations de prises de parole en public. Les participants sont amenés à travailler sur des situations professionnelles concrètes, afin de préparer et réaliser des interventions orales adaptées à leur contexte d’activité. Des exercices progressifs de prise de parole, des jeux de rôle, ainsi que des retours individualisés du formateur et du groupe permettent d’améliorer l’aisance à l’oral, la structuration du discours et l’impact des interventions. La formation intègre également une phase de préparation écrite de la prise de parole, suivie de simulations d’intervention orale, afin de préparer les participants aux exigences de la mise en situation professionnelle prévue dans l’évaluation certificative.
Contenu	Matin Jour 1 – Préparer et structurer une prise de parole en public • Définition de l’objectif de communication d’une intervention professionnelle • Analyse du contexte de prise de parole (réunion, présentation, conférence, soutenance, etc.) • Identification et analyse du public cible (attentes, niveau d’expertise, besoins spécifiques) • Structuration d’un discours professionnel (introduction – développement – conclusion) • Construction d’un plan détaillé et logique d’intervention • Hiérarchisation et formulation des messages clés • Adaptation du discours au temps imparti et au contexte d’intervention • Prise en compte des situations de handicap dans la communication orale



Après -midi Jour 1 – Initier une prise de parole en public avec impact

- Les enjeux du démarrage d'une prise de parole en public
- Les techniques d'ouverture d'une intervention orale
- Construire une accroche impactante (question, anecdote, statistique, citation, situation concrète...)
- Présenter clairement le sujet et les objectifs de son intervention
- Structurer l'introduction de son intervention
- Développer une présence et une posture professionnelle face à un auditoire
- Gestion du regard et du contact visuel avec le public
- Gestion du stress et de la prise de parole au démarrage d'une intervention

Matin Jour 2 – Dynamiser sa prise de parole en public

- Les fondamentaux de la communication verbale dans une prise de parole
- Travail de la voix : volume, articulation, rythme et intonation
- La communication non verbale : posture, gestuelle, déplacements et occupation de l'espace
- L'importance du regard et de la présence face au public
- Adapter sa communication en fonction des messages clés et du public
- Utiliser des techniques d'illustration du discours (storytelling, anecdotes, exemples concrets)
- Varier le rythme et les intonations pour maintenir l'attention de l'auditoire
- Renforcer l'impact et la mémorisation des messages transmis

Après-midi Jour 2 – Gérer les interactions et conclure une prise de parole avec impact

- Définir un cadre d'interaction avec le public en début d'intervention
- Les techniques d'écoute active dans la gestion des échanges
- Reformulation et clarification des questions du public
- Gestion des objections et des interventions imprévues
- Maintien du fil conducteur de l'intervention
- Gestion du temps et des interruptions pendant une prise de parole
- Structurer une conclusion claire et synthétique
- Rappel des messages clés et synthèse de l'intervention
- Techniques de conclusion marquante et d'ancrage positif (citation, image, message final, ouverture)



Modalités d'évaluation des acquis	Mise en situation professionnelle de prise de parole en public impactante, sous la forme d'une préparation écrite de sa prise de parole et d'une simulation devant le jury d'évaluation, suivie d'une séquence de questionnement. Le candidat sera évalué par un jury professionnel composé de 2 membres : - 1 membre salarié de l'organisme certificateur Manitude - 1 membre externe à l'organisme certificateur Manitude Les évaluateurs doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'un des domaines suivants : ✓ Communication orale ou interpersonnelle, ✓ Formation professionnelle en expression ou communication, ✓ Coaching en communication, développement personnel ou accompagnement professionnel, ✓ Théâtre, expression scénique ou média training, ✓ Ou toute fonction impliquant la prise de parole en public (animation, direction, conduite de réunion, présentation commerciale, etc.). La décision finale sera donnée par le certificateur Manitude au cours d'un jury de délivrance de certification. En cas de réussite, un certificat de compétences sera édité par Manitude et sera remis à l'apprenant.
Assistance pédagogique et technique	L'accompagnement et l'assistance sont assurés par la référente pédagogique et administrative de 3F Fanny CORROYER, joignable au 06.94.24.54.10 et par mail à l'adresse suivante direction@3fguyane.fr Cet accompagnement et cette assistance se font en présentiel dans les horaires d'ouverture de l'organisme de formation du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 16h00, par email ou par téléphone.
Personnes en situation de handicap	La formation visant la Certification : Prise de la parole en public est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation dispensée. Le référent handicap de 3F est Madame Fanny CORROYER, joignable au 06.94.24.54.10, si 3F ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du(de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) vers un organisme partenaire du réseau de 3F.
Modalités et délais d'accès	Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.
Tarif	1650€. Cette offre de prestation est éligible au CPF*(*Compte Personnel de Formation).